

Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) – Données 2021

- 433 communes
- 376 831 habitants ¹ — 447 966 habitants DGF²
- 8 EPCI à compétence "collecte" ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 2 EPCI à compétence "traitement"
- 60 déchèteries

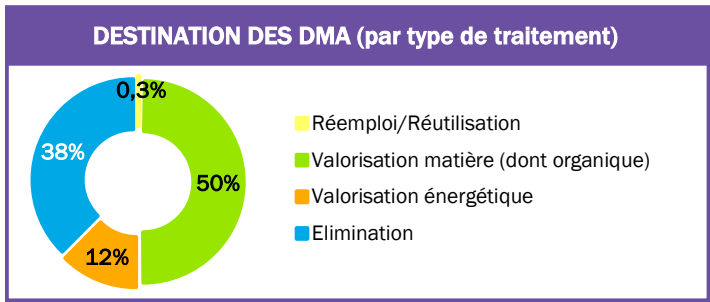
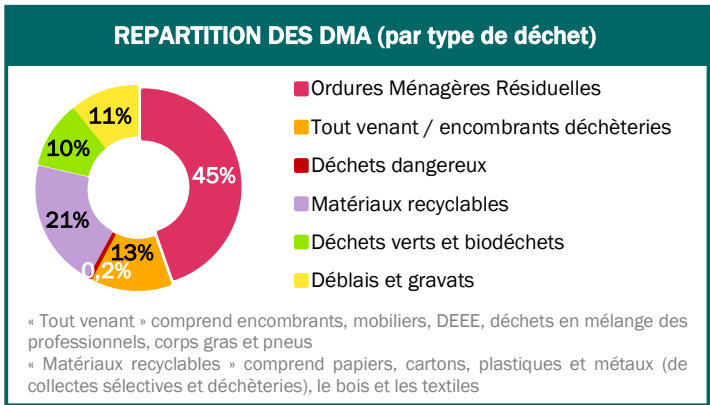
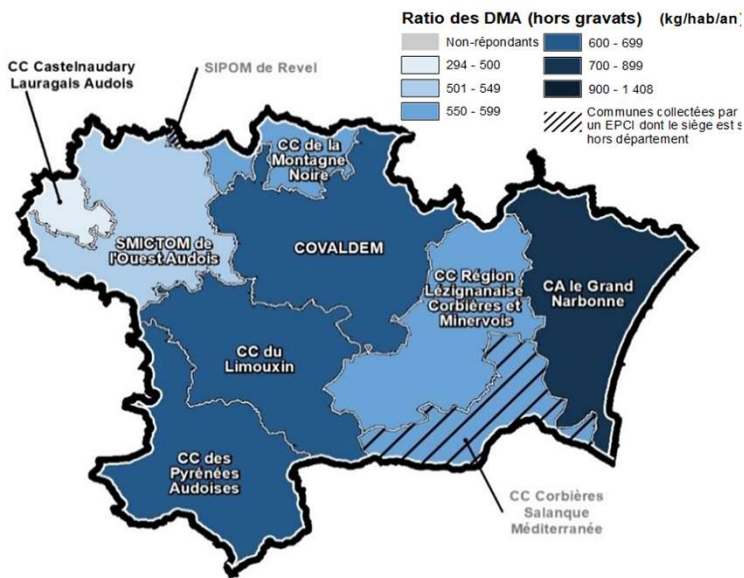
DMA (avec gravats)	267 974 t	711 kg/hab
		598 kg/hab.DGF
DMA (hors gravats)	239 040 t	634 kg/hab
		534 kg/hab.DGF

Occitanie	
DMA (avec gravats) :	643 kg/hab — 589 kg/hab.DGF
DMA (hors gravats) :	568 kg/hab — 520 kg/hab.DGF

Coût de la gestion des DMA ³	
147 € HT/hab.	Occitanie 131 € HT/hab.

EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES (en kg/hab) ⁴							
681	664	687	683	686	682	711	
362	340	356	339	341	317	317	
248	236	238	247	264	276	294	
71	76	68	72	77	82	91	
2009	2011	2013	2015	2017	2019	2021	
DMA (avec gravats)		Ordures Ménagères Résiduelles					
Déchèteries (avec gravats)		Collecte sélective					

La quantité totale de DMA (avec gravats) collectés dans l'Aude a augmenté d'environ 27 000 tonnes entre 2009 et 2021, ce qui ne correspond qu'à une augmentation de 4% du ratio de DMA collectés par habitants. L'augmentation des DMA est donc cohérente avec l'augmentation de la population. Le ratio d'ordures ménagères résiduelles est en diminution de 12% alors que celui de la collecte sélective (emballages/papiers et verre) augmente de manière significative (+29%). Cette augmentation s'explique à la fois par l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques et une meilleure traçabilité de ces déchets. Le ratio des apports en déchèteries augmente, quant à lui, d'environ 19%, ce qui est similaire à la moyenne régionale.



En termes de traitement, 50% des DMA collectés, en 2021, sont dirigés vers des filières de valorisation matière (dont organique), 12% vers une filière de valorisation énergétique (dont une part d'ordures ménagères résiduelles) et 38% vers une filière d'élimination (incinération ou stockage). La part de déchets valorisés est ainsi supérieure à la part éliminée même si cette dernière reste encore significative.

18 communes de l'Aude sont collectées par un EPCI des Pyrénées-Orientales et 1 commune par un EPCI de Haute-Garonne, cela représente 3,5 kt de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont celles déclarées dans le cadre de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 155 EPCI à compétence « collecte » de la région (données extraites de SINOE le 30 novembre 2023). Les résultats de l'enquête couvrent 98,6% de la population t concernent les DMA collectés par le service public de gestion des déchets, y compris les déchets assimilés des professionnels et ceux des collectivités (déchets de voirie/marchés et déchets des espaces verts).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2021 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2023.
² Les « habitants DGF » correspondent à la population utilisée dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement ; elle permet de prendre en compte la population touristique.
³ Coûts aidés moyens (moyenne pondérée) des DMA en 2019
⁴ Les ratios de 2009 à 2019 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2021 et avec la population municipale INSEE.

GLOSSAIRE

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

L'ORDECO est financé par :



Détail par type de déchets - Données 2021

ORDURES MENAGERES

ET ASSIMILEES

153 789 t 408 kg/hab

Occitanie
355 kg/hab



ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

119 468 t
317 kg/hab

+ 0 t de déchets en mélange des professionnels collectés séparément

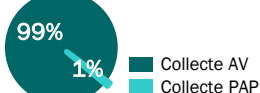
Occitanie 264 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 0%⁵
- ⇒ Valorisation énergétique 24%
- ⇒ Elimination 76%



EMBALLAGES EN VERRE

13 562 t
36 kg/hab



Occitanie 34 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 100%⁶

DECHETS ALIMENTAIRES collectés séparément

(y compris collectés en mélange avec des déchets verts)



1 t
0 kg/hab

(comprend les biodéchets assimilés des professionnels collectés par le service public de gestion des déchets)

Occitanie 2 kg/hab

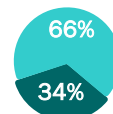
- ⇒ Valorisation matière 100%⁶

7 611 composteurs individuels distribués en 2021
68 composteurs collectifs en pied d'immeuble / de quartier



EMBALLAGES - PAPIERS

20 758 t
55 kg/hab



100% des habitants en "Extension des Consignes de Tri"

Occitanie 54 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 83%
- ⇒ Valorisation énergétique 8%
- ⇒ Elimination 8%

DECHETS OCCASIONNELS

114 185 t 303 kg/hab

Dont 110 667 t 294 kg/hab collectés en déchèteries

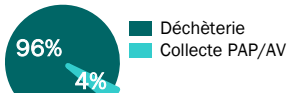
Occitanie
288 kg/hab

10 Zones de réemploi en déchèteries



DECHETS VERTS

28 104 t
75 kg/hab



Occitanie 78 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 100%⁶
- dont 12% sur une plateforme de broyage permettant une valorisation directe



DEBLAIS ET GRAVATS

28 934 t
77 kg/hab

■ Inertes 28 931 t
■ Plâtre 3 t

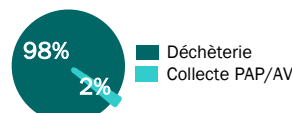
Occitanie 75 kg/hab

- ⇒ Valorisation matière 80%
- ⇒ Elimination 20%



ENCOMBRANTS - MOBILIER - DEEE

34 749 t
92 kg/hab



Occitanie 83 kg/hab

- Encombrants 24 112 t
 - ⇒ Valorisation matière 98%⁶
 - ⇒ Valorisation énergétique 0%⁶
 - ⇒ Elimination 2%⁶
- Mobilier 7 269 t
 - ⇒ Valorisation matière (y compris réemploi) 56%
 - ⇒ Valorisation énergétique 23%
 - ⇒ Elimination 21%
- DEEE 3 369 t



TEXTILES

1 008 t
3 kg/hab

Occitanie 3 kg/hab

- ⇒ Réutilisation 58%
- ⇒ Valorisation matière 41%
- ⇒ Valorisation énergétique 1%
- ⇒ Elimination 1%

AUTRES DECHETS collectés en déchèteries

- Bois et palettes 12 395 t
- Métaux 4 235 t
- Papiers/cartons 3 488 t
- Déchets dangereux 484 t
- Autres 145 t

(corps gras, pneus et plastiques collectés dans une benne séparée)

+ 0 t de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

⁵ La valorisation matière des OMr concerne les OMr passées un pré-traitement mécano-biologique, une partie étant valorisée après tri.
⁶ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier, c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri.

GLOSSAIRE

AV : Apport volontaire / PAP : Porte-à-porte
DEEE : Déchets d'Equipements Electroniques et Electroniques